

POUR NOUS JOINDRE

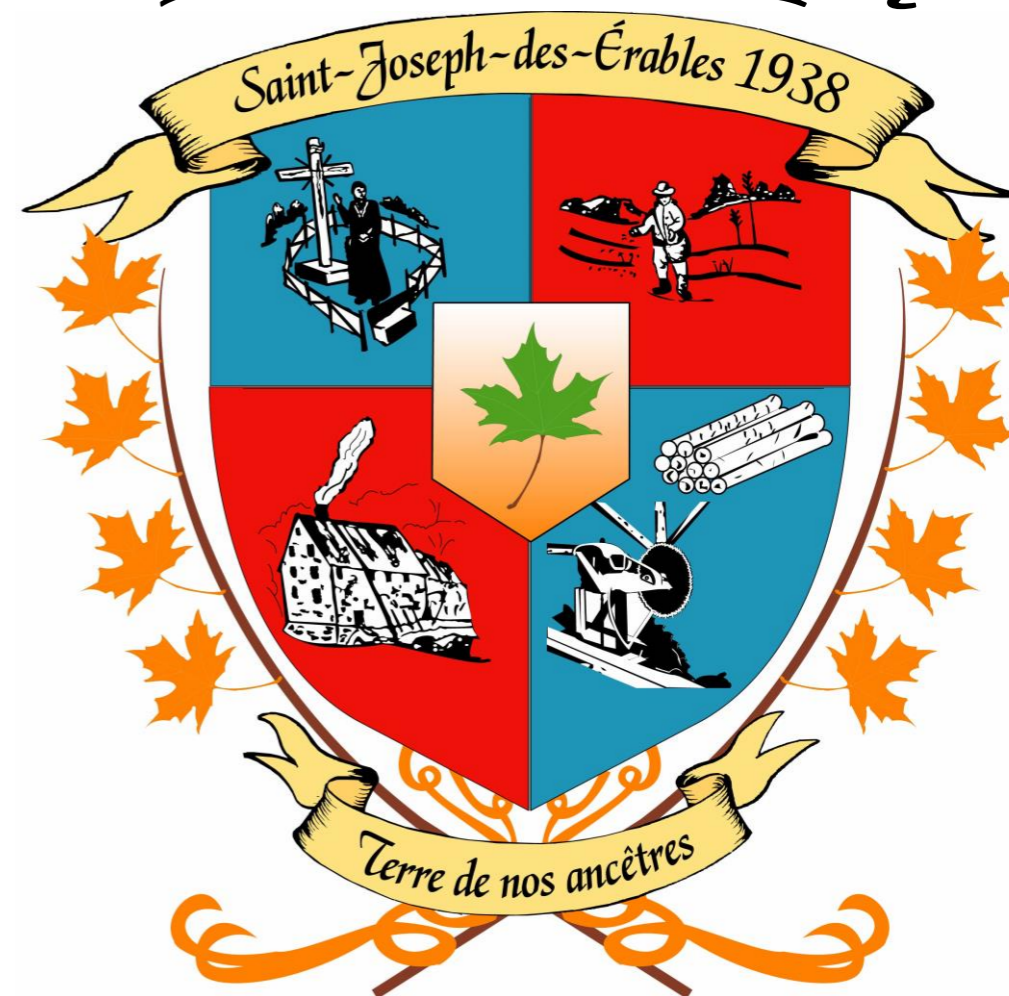
DIRECTRICE MUNICIPALE :

Marie-Josée Mathieu 418-397-4772
Télécopieur 418-397-1555
Courriel.....municipalite@stjosephdeserables.com
Site internet.....www.stjosephdeserables.com

Heures d'ouverture du bureau municipal :
du lundi au mercredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

Volume 34, numéro 1, janvier 2020

Bulletin municipal



370A, rang des Érables, Saint-Joseph-des-Érables (Québec) G0S 2V0
www.stjosephdeserables.com
Rédaction : Sophie Fortier

Le mot du maire

Bonjour à tous,

Un bref retour sur l'année 2019 nous permet de la catégoriser comme étant exceptionnelle à plusieurs points de vue : inondations, nouvelle acquisition, inauguration, nouvelles démarches pour le pont enjambant la rivière Chaudière. Wow! Quelle grosse année! Le 17 décembre dernier, une rencontre s'est tenue avec la chef du cabinet et un conseiller politique du ministre des transports, monsieur François Bonnardel. Nous étions accompagnés de monsieur Luc Provençal et des représentants de Ville Saint-Joseph pour leur faire état de la situation et de nos attentes. Cette rencontre a été fructueuse et constructive, résultat d'une excellente préparation de notre part. Un dossier en évolution qui sera à suivre...



Bientôt, vous recevrez votre compte de taxes revue et amélioré, pour que vous puissiez bien suivre nos obligations comme municipalité et comme citoyen. Vous verrez d'une façon détaillée la répartition des dépenses, ce qui peut certainement vous intéresser.

Dernière chose, votre compte de taxes sera accompagné d'un questionnaire faisant allusion à des sujets importants. Prenez quelques minutes pour y répondre. Vos réponses nous seront très utiles pour bien orienter nos décisions. Votre participation est importante et très appréciée.

À la prochaine!

Jeannot Roy, maire



AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ QUE :

Le « RÈGLEMENT NUMÉRO 207-19 MODIFIANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT RÉVISÉ ET VISANT À PRÉCISER LE CADRE NORMATIF RELATIF À L'AGROTOURISME DANS LA MRC ROBERT-CLICHE, AINSI QU'À AJUSTER CERTAINES DISPOSITIONS PERMETTANT D'ASSURER LE PLEIN POTENTIEL ET LA MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE AGRICOLE, TOUT EN FAVORISANT UNE Saine COHABITATION DES USAGES ET LE MAINTIEN DES POSSIBILITÉS DE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES AGRICOLES SUR LE TERRITOIRE » est entré en vigueur le 24 octobre 2019;

Le « RÈGLEMENT NUMÉRO 208-19 MODIFIANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT RÉVISÉ ET VISANT À AJUSTER PLUSIEURS DISPOSITIONS NORMATIVES AFIN DE RÉPONDRE AUX BESOINS DES MUNICIPALITÉS AINSI QU'À PRÉCISER L'INTERPRÉTATION ET

ASSURER UNE MEILLEURE APPLICATION DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT RÉVISÉ DE LA MRC » est entré en vigueur le 21 novembre 2019;

Toute personne intéressée à prendre connaissance de ces règlements peut en faire la demande par courriel à l'adresse mrcrc@beaucerc.com ou s'adresser au directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC Robert-Cliche au 111-A, 107e Rue à Beauceville, ou aux endroits respectifs de chaque municipalité desservie par la MRC.

Donné à Beauceville ce 2^e jour de décembre 2019.


Jacques Bussièrès, directeur général et secrétaire-trésorier



Municipalité de Saint-Joseph-des-Érables

370-A rang des Érables
Saint-Joseph-des-Érables (Québec) G0S 2V0
AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, MARIE-JOSÉE MATHIEU, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ :

Dépôt du rôle de perception pour l'année 2020

Conformément aux dispositions des articles 1007 du Code municipal, avis public est par la présente donné aux contribuables de la Municipalité de Saint-Joseph-des-Érables et à toutes les personnes intéressées, que le rôle général de perception est déposé au bureau municipal et qu'il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes dans le délai imparti à toutes personnes dont les noms y apparaissent comme sujettes au paiement desdites taxes, arrérages, ou autres deniers.

Conformément aux dispositions du *Règlement 239-19 décrétant les taux de taxes et les tarifs de compensation pour l'exercice financier 2020*, les dates de versement sont fixées au :

- Premier versement : 1^{er} mars 2020
- Deuxième versement : 1^{er} juin 2020
- Troisième versement : 1^{er} septembre 2020

Donné à Saint-Joseph-des-Érables ce seizième jour du mois de janvier 2020.



Marie-Josée Mathieu, Directrice générale et secrétaire-trésorière

Subvention municipale

Nous vous offrons la possibilité de vous procurer une analyse d'eau, au coût de 30,00 \$ (après la subvention municipale de 30,00 \$, au bureau municipal. Une subvention par adresse civique est applicable pour l'année 2019.

Questionnaire à la population

Vous recevrez sous peu votre compte de taxation pour l'année 2020. Un questionnaire sera joint à cet envoi. Nous avons élaboré celui-ci, car la municipalité tient à connaître votre avis sur certains dossiers. Sachez que votre avis est très important pour nous, puisque vos réponses nous aideront à bien orienter nos décisions. Un certificat cadeau au restaurant Le Capri sera tiré parmi tous ceux qui auront complété et retourné ce questionnaire à la municipalité. Le tirage aura lieu lors de la séance ordinaire du conseil du 10 mars 2020. Nous vous demandons de remplir soigneusement ce questionnaire et de nous le retourner au plus tard, le 25 février 2020, soit par la poste ou par courriel à l'adresse suivante : info@stjosephdeserables.com. Nous remercions pour votre précieuse collaboration.

Séance du Conseil

La prochaine séance ordinaire du conseil aura lieu le mardi 4 février à 19 h 00.

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ QUE :

Le règlement « 210-19 RELATIF À LA RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL DE LA MRC ROBERT-CLICHE POUR L'ANNÉE 2020 », lequel a été adopté par le CONSEIL DE LA MRC ROBERT-CLICHE, le 27 novembre 2019.

Toute personne intéressée à prendre connaissance du présent règlement peut s'adresser au directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC Robert-Cliche au 111-A, 107e Rue à Beauceville.

Donné à Beauceville ce 12e jour de décembre, deux mille dix-neuf.



Jacques Bussières, directeur général et secrétaire-trésorier



Municipalité de Saint-Joseph-des-Érables

370-A rang des Érables
Saint-Joseph-des-Érables (Québec) G0S 2V0

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE QUE :

Lors de la séance ordinaire du 14 janvier 2020, le Conseil a adopté le règlement no 239-19 DÉCRÉTANT LE TAUX DES TAXES ET LES TARIFS DE COMPENSATION POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2020 ET LES MODALITÉS DE LEUR PERCEPTION.


Le taux de taxe foncière sera établi selon les modalités suivantes :

- Taxe foncière générale : 0,69 \$ du cent dollars d'évaluation ;
- Taxe foncière sûreté : 0.081 \$ du cent dollars d'évaluation ;
- Taxe foncière MRC Robert-Cliche : 0.126 \$ du cent dollars d'évaluation ;
- Taxe foncière bibliothèque et loisirs : 0.116 \$ du cent dollars d'évaluation.

S'ajoutera le coût des ordures au montant de 145 \$ pour les résidences, 215 \$ par exploitation agricole, 215 \$ par commerce à l'exception de Pianos André Bolduc qui devra payer 2 000 \$, le Camping Saint-Joseph qui devra payer 825 \$ et Jardinier Huard qui devra payer 495 \$ en raison du volume de vidanges; et 95 \$ par chalet ou roulotte. Afin de pourvoir à la quote-part de la MRC Robert-Cliche pour la gestion des fosses septiques, les propriétaires de résidence unifamiliale ou à logements multiples auront un tarif de 151,39 \$ par logement et les propriétaires de chalet auront un tarif de 75,70 \$.

Toute personne peut prendre connaissance dudit règlement au bureau municipal de Saint-Joseph-des-Érables, aux heures normales d'ouverture.

Donné à Saint-Joseph-des-Érables ce seizième jour du mois de janvier 2020.



Marie-Josée Mathieu, Directrice générale et secrétaire-trésorière

Déneigement des entrées privées

Nous vous demandons de faire très attention lorsque vous déneigez votre entrée. Certains citoyens laissent de l'accumulation de neige sur la route et sur l'accotement lors de leur déneigement. Nous vous rappelons que cette accumulation peut être dangereuse pour les automobilistes et complique aussi le déneigement par notre camion. Sans oublier qu'une montagne de neige peut nuire à votre visibilité lorsque vous sortez de votre entrée.

Croque-livres

S'inspirant de l'approche « Prends un livre ou donne un livre », l'initiative des Croque-livres est un réseau de boîtes de partage de livres destinées aux jeunes âgés de 0 à 12 ans du Québec.



Lancée en septembre 2014, l'initiative vise à rassembler et à engager les communautés autour du plaisir de la lecture. Adoptés et pris en charge par des organismes, des institutions, des entreprises ou encore des individus, les Croque-livres sont des points de chute qui offrent aux enfants et à leur famille un libre accès à des livres partagés.

Le mouvement des Croque-livres s'adresse en priorité aux enfants âgés de 0 à 12 ans, et à leur famille, tous mobilisés autour d'un plaisir commun : la lecture.

Vous êtes invités invités à visiter régulièrement notre Croque-livres, situé à notre bureau municipal. Chacun peut alors, à sa guise, déposer des livres à partager ou simplement prendre un livre et profiter du plaisir de la lecture. Il ne s'agit pas de prêts de livre, mais bien d'échanges et de partages entre citoyens.



Vous prenez soin d'un proche?

Vous sentez qu'il est de votre responsabilité de le faire et vous n'osez pas demander de l'aide? Vous aimeriez avoir des outils pour éviter la culpabilité, pour apprendre à déléguer et à reconnaître vos limites? Vous souhaiteriez apprendre à alléger votre quotidien et retrouver un sentiment de légèreté dans votre vie ?

Le nouveau programme Au fil des saisons est pour vous! Un nouveau groupe de soutien débutera le 27 janvier 2020.

Pour plus d'information ou pour vous inscrire, veuillez contactez **Isabelle Vachon** au **418 774-6008**.